



## RYTHMES SCOLAIRES :

**Non à une réforme bâclée et imposée d'en haut !!!**

***Oui à une réelle transformation de l'école !!!***



Une réforme aussi complexe doit être correctement préparée et correctement financée pour améliorer concrètement le fonctionnement de l'école. Cela nécessite la consultation de toutes les parties concernées et au premier chef les enseignants. Le SNUipp-FSU23 n'accepte pas que le Ministre de l'Éducation refuse cette consultation, préférant bâcler un projet relevant plus du bricolage politique que d'une réelle vision de l'École.

***La réussite de tous les élèves suppose une réelle démocratisation scolaire !!!***

Même si le SNUipp-FSU partage un certain nombre des orientations évoquées dans le projet de loi d'orientation, il exige une véritable rupture avec les politiques passées comme celles sur le socle commun, la formation initiale, l'aide personnalisée, le SMA. Mettre en avant les rythmes dans le débat public évite d'évoquer les salaires, les effectifs dans les classes, les contenus et méthodes d'enseignement, la scolarisation des élèves en situation de handicap... et permet de masquer les insuffisances d'un budget pour l'École financé par des suppressions de postes dans d'autres services publics.

***La réussite de tous les élèves est loin de dépendre uniquement des rythmes scolaires.***

Dans l'enquête réalisée par le SNUipp-FSU (plus de 24 000 réponses), si la question du travail sur 4 jours ou 4,5 jours partage la profession, les personnels placent la réforme des rythmes en toute dernière place des priorités. En se contentant de rajouter une demi-journée par semaine tout en allégeant de 30 minutes en moyenne les quatre jours existants actuellement, **le projet ministériel n'améliore en rien les conditions d'apprentissages des élèves ni leur réussite scolaire. Ce projet dégrade également les conditions de travail et d'emploi des enseignants.** Ils devraient enseigner une demi-journée supplémentaire sans qu'aucun allègement ne soit prévu, alors que l'enquête du SNUipp-FSU chiffre à 43 heures en moyenne hebdomadaire le temps de travail des enseignants. Aucune revalorisation salariale n'est prévue.

Dans une période de « budget contraint » comme on nous le rappelle régulièrement, il nous semble que des d'autres priorités doivent être ciblées pour permettre la réussite de tous les élèves. **Alors que l'école française est marquée par une corrélation insoutenable entre échec scolaire et origine sociale, l'absence de cadrage budgétaire national et de péréquation pour le financement de la réforme des rythmes comme celle du plan numérique d'ailleurs, vont encore accentuer les inégalités territoriales.**

***88% des enseignants creusois qui se sont exprimés se sont prononcés contre la proposition du Ministre.***

**Le SNUipp-FSU 23 est déterminé à faire entendre la parole des enseignants :**

***C'est pourquoi*** nous avons demandé au Recteur de mettre en place une consultation des conseils d'école,

***C'est pourquoi*** nous avons écrit aux maires des communes ayant une école pour les inviter à prendre l'avis du conseil d'école, en indiquant « toute décision unilatérale [de la municipalité] n'est pas concevable ».

***C'est pourquoi*** nous vous proposons un modèle de motion de conseil des maîtres à faire remonter au SNUipp-FSU 23 pour indiquer l'avis des enseignants de l'école. Les alternatives ne peuvent se résumer à définir la date de passage à la semaine de 4,5 jours.

A partir des remontées des écoles, le SNUipp-FSU23 réunira **son conseil syndical** le 11 janvier 2012 afin de faire le point sur la question et envisager, si aucune évolution n'est proposée d'ici là des modalités d'action. D'ores et déjà, le SNUipp-FSU 23 a programmé des réunions d'information syndicales les 23 et 30 janvier prochain afin de dresser le bilan avec la profession de l'avancée des discussions sur les rythmes et du contenu de la loi d'orientation.

**Il est maintenant de la responsabilité de chacun de se saisir ou non des outils proposés.**

**Pour le SNUipp-FSU 23, il n'y a pas de fatalité. La première rupture à mettre en œuvre est bien dans le domaine du dialogue en redonnant la parole aux enseignants et en faisant confiance à leur expertise : le passage en force et l'impréparation de la réforme proposée ne vont pas dans ce sens là : exprimons-le !!!**